



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Remplacements dans l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis

Question au Gouvernement n° 3641

Texte de la question

REPLACEMENTS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE EN SEINE-SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à M. Alain Ramadier.

M. Alain Ramadier. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chaque semaine et depuis trop longtemps, de nombreuses personnes m'interpellent sur un sujet majeur et inquiétant : l'absence de remplacement de professeurs dans le département de la Seine-Saint-Denis. *(M. Stéphane Peu applaudit.)* Les représentants de parents d'élèves ne cessent de faire état de situations aussi impensables qu'inacceptables. Il y a un mois, je vous interpellais par courrier au sujet du lycée Voillaume, il y a quelques jours j'interpellais le directeur académique sur le collège Pablo Neruda, la semaine dernière je vous interpellais encore sur les absences non remplacées depuis la rentrée scolaire au collège Le Parc d'Aulnay-sous-Bois. Cette liste demeure malheureusement non exhaustive.

Je ne nie absolument pas votre attachement à ce département, et je n'ignore pas non plus que vous êtes conscient de ces situations catastrophiques qui sacrifient en partie l'éducation que nous devons à tous les enfants de la République, à tous les élèves de France. Mais accordez que déplorer et regretter une situation n'a jamais permis et ne permettra jamais d'y répondre.

Nous attendons des solutions, des mesures pour mettre fin à cette forme d'injustice sociale qu'est celle de ne pas former, instruire, éduquer tous nos enfants de la même manière. Car qu'importe l'endroit du territoire dans lequel ils naissent et grandissent !

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, nous n'acceptons plus les discours, les objectifs affichés, les promesses, aussi nobles soient-ils : il est urgent et impératif que les élèves aient tous l'instruction à laquelle ils ont droit. Que comptez-vous donc faire pour remédier à l'absence de dizaines de professeurs dans mon département de Seine-Saint-Denis, et pour en attirer de nouveaux ? Quelles mesures envisagez-vous pour que les professeurs s'installent et restent en Seine-Saint-Denis ?

Monsieur le ministre, chaque enfant de France mérite une instruction de qualité ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR et GDR. – M. Jérôme Lambert applaudit également.)*

M. Stéphane Peu. Ça, c'est la vérité du terrain !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Je partage en grande partie les termes de votre question qui soulève un sujet important, et qui l'est depuis très longtemps, en réalité

depuis des décennies : la difficulté à assurer pleinement le remplacement des enseignants, en France en général et en Seine-Saint-Denis en particulier. La question n'est pas tant celle des moyens en la matière – même s'il faut toujours chercher à les développer, ce que le ministère a fait encore en cette rentrée en prévoyant plus de postes pour le remplacement alors qu'il y a moins d'élèves dans le premier degré – que celle du taux d'efficacité. Le taux de remplacement en Seine-Saint-Denis est actuellement de 72 %. Ce n'est pas un bon chiffre, je vous l'accorde volontiers. Ce n'est pas non plus nouveau. Il faut donc adopter une véritable stratégie,...

M. Pierre Cordier. Il serait temps !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrece que sous-entend d'ailleurs votre question, une stratégie qui soit à la fois directe et plus complète.

La stratégie directe consiste à continuer à développer les moyens de remplacement. Mais je connais des cas où il y a eu dix-sept remplacements dans l'année ! Le sujet est donc beaucoup plus celui de l'absentéisme et de ses causes que celui du remplacement. Nous connaissons ces causes : je pense en particulier au fait que ce sont parfois des professeurs jeunes, sans expérience, qui viennent en Seine-Saint-Denis, et qu'ils ne sont pas incités à y rester, ou qu'ils n'en ont pas envie. Ce n'est pas le cas de tous les jeunes professeurs, mais ce constat doit nous conduire à beaucoup plus personnaliser l'affectation.

M. Pierre Cordier. Cela fait trois ans que vous êtes aux affaires !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Les inciter à rester est l'objectif de la prime sur laquelle le Premier ministre s'est engagé : 10 000 euros au bout de cinq ans de présence pour les fonctionnaires, y compris bien évidemment les professeurs. De même, les mécanismes prévus par Amélie de Montchalin en matière de fidélisation sur un territoire s'appliqueront. Et puis, dans le cadre du Grenelle de l'éducation, nous étudions tous les enjeux relevant du bien-être au travail, y compris la question du logement et de l'appui social apporté aux professeurs et celle du travail en équipe – avec parfois la possibilité de muter en équipe. Toutes ces améliorations doivent nous permettre, en plus des moyens supplémentaires importants dégagés depuis trois ans – je rappelle que le taux d'encadrement a été amélioré significativement – d'apporter des solutions à une situation qui, en effet, ne peut pas durer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Ramadier](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3641

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2020](#)